

LE PRÊT D'HONNEUR DÉVELOPPEMENT

Le prêt développement à 0 %, un levier pour financer la croissance de votre entreprise, renforcer vos fonds propres et faciliter l'obtention d'un prêt bancaire

QUI EST ÉLIGIBLE ?

- Toute entreprise, quel que soit le secteur d'activité
- Siège social de l'entreprise situé en Maine-et-Loire
- Dans les 2 ans à 8 ans de la création et de la reprise
- Création de 3 emplois à temps plein dans les 3 ans du projet de développement
- Besoin financier global supérieur à 200 000 €
- Moins de 30 salariés ou 5 M € de CA HT maximum
- Structure financière saine, fonds propres positifs
- Concours financier équivalent nécessaire pour le déblocage du prêt Initiative Anjou



LES CARACTÉRISTIQUES

- Montant : de **10 000 €** à **40 000 €**
- Prêt à l'entreprise à 0 % sans demande de garantie personnelle
- Remboursement sur une durée de **2 à 5 ans**, par mensualité



MONTAGE DU DOSSIER

- Rencontre avec le développeur économique du territoire
- Dossier à remplir en ligne sur une plateforme sécurisée (IP2.0)
- Présentation du dossier devant le Comité d'Agrément
- Réponse immédiate



CRITÈRES DE SÉLECTION

- Adéquation entrepreneur/projet
- Viabilité économique du projet
- Besoin de renforcement des fonds propres et d'accompagnement
- Capacité de remboursement

